

A&P Conception

société par actions simplifiée (société à associé unique)

au capital d'un (1) euro

siège social : 12 Rue de l'Hermitage 60350 Autrêches

en cours d'immatriculation

(la "**Société**")

LISTE DES SOUSCRIPTEURS

Monsieur Alexis Christian Pichutka, associé, demeurant 224 Rue du Bas Poil Barbe 60400 Noyon, a souscrit 10 actions d'une valeur nominale de dix centimes d'euro (0,10€) chacune, soit un montant total d'apport de un (1€) euro.

Cet associé a libéré en numéraire, à la souscription, un montant total de un (1) euros.

Les dix (10) actions d'origine, d'une valeur nominale de dix centimes d'euro (0,10€) chacune, forment le capital initial dont les apports en numéraire représentent un montant d'un (1) euro.

Les actions ont été libérées en totalité à la souscription ainsi qu'il résulte de l'attestation du dépositaire des fonds l'étude notariale Vincennes M&B Notaires (Valérie MESNAGER et Antoine BASSOT Notaires), située 4, avenue de Paris - 94300 Vincennes.

Fait à Autrêches, le

Monsieur Alexis Pichutka
Associé et Président